



Groupe National Information et Éducation Sexuelle

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

### **L'éducation à la sexualité est une des missions de l'école**

**La sortie des manuels de science des classes de première générale-est pour certains esprits réactionnaires, l'occasion d'une campagne contre l'éducation à la sexualité à l'école.**

Si les nouveaux programmes de sciences de la vie au lycée, donnent aux élèves les bases scientifiques de la reproduction humaine, de la contraception et de la procréation médicalement assistée, ils indiquent que "les facteurs affectifs et cognitifs, et surtout le contexte culturel, ont une influence majeure sur le comportement sexuel humain". L'orientation sexuelle est citée dans les commentaires.

**L'école a pour mission d'instruire et d'éduquer, dans le respect des sensibilités. Donner aux adolescents les connaissances leur permettant de prendre leurs décisions, rappeler à quel point l'être humain se construit dans la relation à l'autre, ne devrait pas prêter à polémique.** Ces programmes s'inscrivent dans la continuité des précédents et en référence à la législation et réglementation en vigueur puisque "l'éducation à la sexualité vise principalement à apporter aux élèves, en partant de leurs représentations et de leurs acquis, les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de connaître et de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ; elle doit également susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer des attitudes de responsabilité individuelle, familiale et sociale."

Dans les établissements scolaires, l'ensemble des personnels est confronté au désarroi de jeunes en difficulté avec leur orientation sexuelle. Aborder cette question dans la classe est un premier pas vers le respect de chacun et la compréhension de l'autre

**Le GNIES\*, collectif regroupant associations de parents d'élèves, de personnels de l'éducation nationale et de mouvements d'éducation populaire, continuera de se mobiliser pour que l'éducation à la sexualité ait toute sa place à l'école, dans les programmes scolaires et lors des séances annuelles prévues par les textes et trop rarement organisées.**

*Le GNIES est composé de l'UNSA Education (Union Nationale des Syndicats Autonomes) ; SE-UNSA (Syndicat des Enseignants) ; SNES-FSU (Syndicat National des Enseignements du Second degré) ; MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale); FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves); Ligue de l'Enseignement ; MFPP (Mouvement Français du Planning Familial) ; SNASEN (Syndicat National des Assistant/es Sociaux/ales) SNIES ( Syndicat National des infirmiers et infirmières Educateurs de Santé) ; APBG (Association des Professeurs de Biologie et de Géologie) ; ANPBSE (Association Nationale des Professeurs de Biotechnologie Santé Environnement) ; CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïque); SNMSU (Syndicat national des médecins scolaires et universitaires); LMDE ( La Mutuelle des étudiants)*

Contact: Corinne VAILLANT, coordinatrice du GNIES

UNSA Education

06 81 50 36 05